

Un associé de BLG nommé à la Cour supérieure du Québec

Stéphane Richer a été nommé juge de la Cour supérieure du Québec pour le district de Montréal

Montréal, le 30 mars 2026 – Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) tient à féliciter Stéphane Richer, associé, pour sa nomination à titre de juge de la Cour supérieure du Québec pour le district de Montréal.

« Nous sommes très fiers de voir Stéphane nommé à la magistrature, a affirmé [David Di Paolo](#), associé directeur national et chef de la direction de BLG. Cette nomination est une reconnaissance bien méritée de son jugement, de son intégrité et du respect qu'il a gagné auprès de ses clients, de ses collègues et de l'ensemble de la communauté juridique. Nous avons hâte de voir les contributions qu'il apportera dans ce nouveau rôle. »

Stéphane a joint BLG en tant qu'étudiant en 2001 et a bâti l'ensemble de sa carrière au sein du groupe Litiges du cabinet. Après avoir été admis au Barreau du Québec en 2002, il est devenu associé en 2009. Il a représenté des clients devant la Cour supérieure, la Cour d'appel, la Cour fédérale, la Cour suprême du Canada et divers tribunaux administratifs du Québec. Stéphane s'est illustré dans plusieurs domaines, y compris les actions collectives, les litiges commerciaux et immobiliers, le droit municipal et environnemental, les recours extraordinaires tels que les injonctions, les saisies avant jugement et les ordonnances Anton Piller, les services bancaires, la fraude, la vie privée, la protection des données et la cybersécurité.

Tout au long de sa carrière chez BLG, Stéphane a occupé des postes de direction importants au sein du bureau de Montréal, dont une participation aux comités de gouvernance et de rémunération. Il a supervisé l'initiative pro bono en matière de petites créances du cabinet et a assumé la responsabilité des questions d'éthique professionnelle et de déontologie pour la pratique montréalaise.

Ses contributions à la profession juridique ont été reconnues dans *The Best Lawyers in Canada* (Actions collectives depuis 2024, Litiges – Droit des sociétés et droit commercial depuis 2021), *The Canadian Legal Lexpert Directory* (Litiges – Droit des sociétés et droit commercial), ainsi que dans *Benchmark Litigation*, où il a été reconnu en tant qu'« Étoile du litige » depuis 2022 et en tant qu'« Étoile montante » de 2020 à 2021.

Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions.

For more information, please contact:

Charles Cyr

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.

ChCyr@blg.com

514.954.2555 x22031



BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 800 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

[**blg.com**](https://www.blg.com)

© 2026 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.